

**PAR COURRIEL**

Montréal, le 15 juin 2017

M. Patrick Varin  
Président - Solano  
8000. boul. Langelier, Bur. 407  
St-Léonard, Qc.  
H1P 3K2

**Objet : Consultation publique du projet immobilier 2175 rue Saint-Patrick - demandes d'information supplémentaire**

Monsieur Varin,

À la suite de la séance d'information du 9 mai dernier sur le projet immobilier situé au 2175, rue Saint-Patrick, la commission de l'Office de consultation publique de Montréal vous a demandé une version du projet datant de novembre 2016, celle examinée par le Comité Jacques-Viger. Demande à laquelle vous avez bien donné suite.

À l'examen de ce document, la commission aimerait vous poser quelques questions de clarification aux fins de son analyse.

1. Dans la nouvelle version (avril 2017), pour le bloc social (Bâtiment A), on note des catégories d'appartement S et PS.
  - a) Que veulent dire ces lettres ?
  - b) Quelle est la taille de ces logements ?
  
2. Le pourcentage de la superficie totale du bloc social (Bâtiment A) passe de 30% à 29%. Le pourcentage de logements sociaux par rapport à tout le projet passe de 31% à 29%. Le nombre de ces logements passe de 83 à 78.
  - a) Comment expliquer que le taux d'implantation passe de 51% à 52% ?
  - b) Pourquoi la perte est au détriment des logements sociaux ?

3. Selon l'analyse des plans, la superficie du terrain aurait augmenté. Comment cela s'explique-t-il ?
4. « L'aire du bâtiment » aurait diminué, de même que le pourcentage de la cour intérieure et la « superficie totale brute construite ». Comment ces différences s'expliquent-elles?

La commission aimerait recevoir vos réponses avant le mercredi 22 juin 2017. Les réponses seront intégrées au dossier de documentation de la consultation.

Merci à l'avance pour votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question.

Salutations cordiales,

Akos Verboczy  
Secrétaire-analyste de la commission